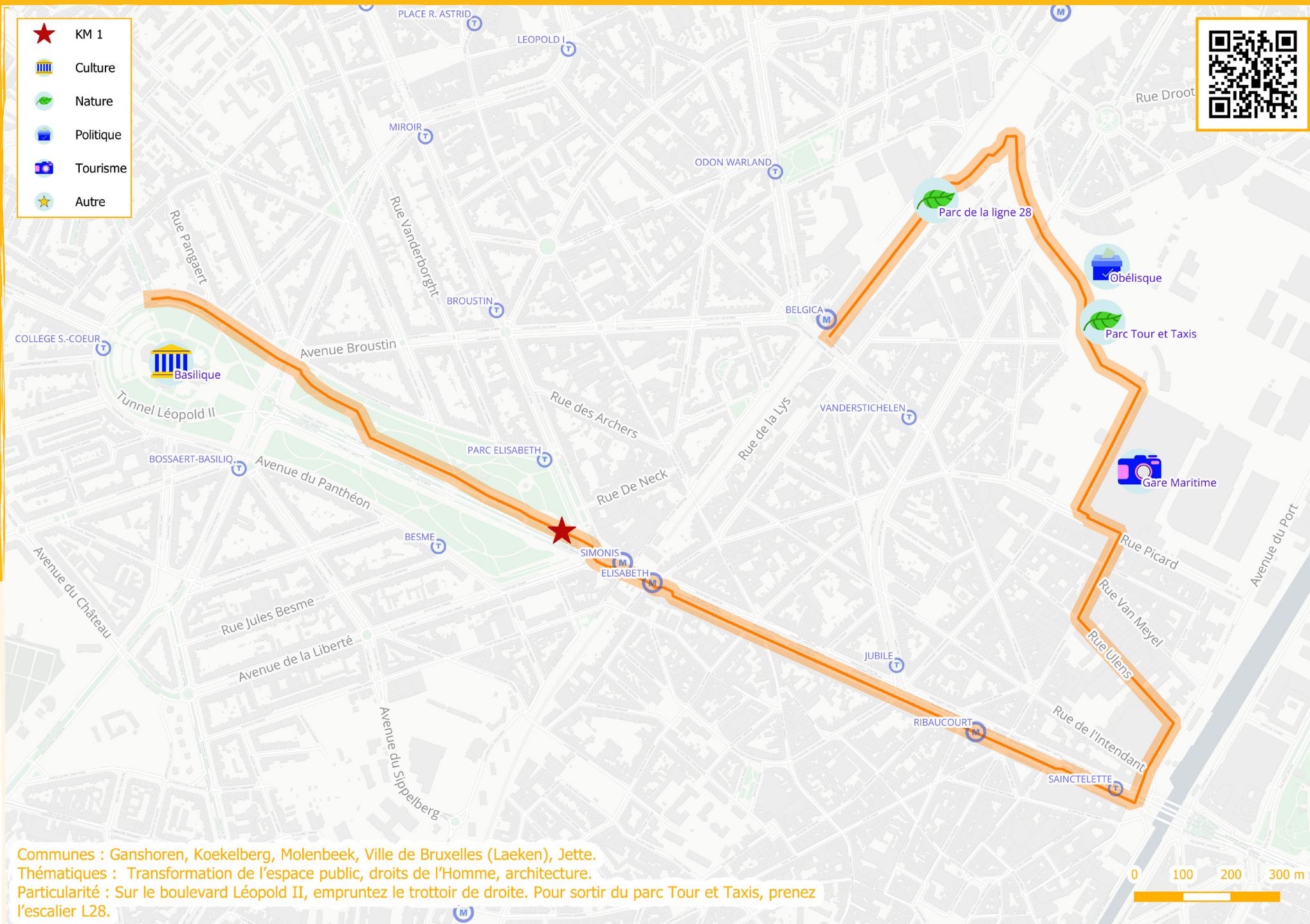


-  KM 1
-  Culture
-  Nature
-  Politique
-  Tourisme
-  Autre



Communes : Ganshoren, Koekelberg, Molenbeek, Ville de Bruxelles (Laeken), Jette.

Thématiques : Transformation de l'espace public, droits de l'Homme, architecture.

Particularité : Sur le boulevard Léopold II, empruntez le trottoir de droite. Pour sortir du parc Tour et Taxis, prenez l'escalier L28.

Balade 2 : En partant de la Basilique - 4,6 km

Arrêt de départ : Collège Sacré-Coeur
(bus 87 - tram 9 à proximité)
Arrêt d'arrivée : Belgica
(métro 6 - tram 51 - bus 14)

Lieux d'exercices recommandés pour les différentes compétences

Rappel des compétences pratiques du Badge Piéton d'Argent

- Traverser dans un rond-point : sortie du parc Elisabeth.
- Traverser devant les transports en commun : boulevard Léopold II, arrêt Koekelberg Simonis.
- Traverser un carrefour : boulevard Léopold II/rue de l'Église Sainte-Anne.

Compétence 1

Estimer une distance et un temps de parcours :

- Estimation du temps : 1^{er} km = pointe du parc Elisabeth, au rond-point avenue de Jette.
- Estimation de la distance : boulevard Léopold II, à partir de la chaussée de Jette.

Compétence 2

Être conscient de la place et de l'équipement réservés à chaque mode de déplacement dans l'espace public :

- Dans le tableau ci-contre, vous trouverez des exemples de lieux où les élèves peuvent trouver les éléments pour leur audit.

Compétence 3

Se préparer et partir à pied à la découverte de la ville :

- chouettes éléments potentiellement visibles à pied :
- Voir dossier d'exercices - Partie 2, « Avant la balade »
- Points d'intérêt :

 **La Basilique de Koekelberg** : la Basilique nationale du Sacré-Coeur à Koekelberg a été construite au 20^e siècle. Lieu de culte, elle regroupe également deux musées.
Pour en savoir plus : basilicakoekelberg.be

 **La Gare Maritime** : cette ancienne gare ferroviaire récemment rénovée regroupe diverses entreprises, lieux d'expositions ainsi que des jardins.
Pour en savoir plus : tour-taxis.com/fr/event-space/gare-maritime/

 **Le parc Tour & Taxis** : parc sur le site polyvalent de Tour & Taxis qui regroupe des espaces de loisir et de travail. Le parc offre plusieurs possibilités de jeux, d'événements et de balades.
Pour en savoir plus : tour-taxis.com

 **L'Obélisque des droits de l'Homme** : dans le parc de Tour & Taxis, vous pourrez admirer l'obélisque des droits de l'Homme. Les 30 articles de la déclaration universelle des Droits de l'Homme y sont inscrits en français, néerlandais, allemand et anglais.
Pour en savoir plus : tour-taxis.com

 **Le parc de la Ligne 28** : ce parc, aménagé en 2014, fait partie de la structure verte globale qui relie les arrêts de métro Belgica et Bockstael au site de Tour & Taxis et jusqu'au canal. Le parc offre des aires de jeux, des terrains de sports ainsi que des espaces de repos variés.
Pour en savoir plus : publicspace.brussels/application/parc-l28/

	Infrastructure	Où l'avons-nous trouvée ?
	Place	Tour & Taxis (espace autour de la Gare Maritime)
	Parc ou plaine de jeux	Parc Elisabeth, parc de Tour & Taxis, parc de la Ligne 28
	Trottoir à améliorer (mal dallé, étroit...)	Chaussée de Jette, rue Ulens
	Rue piétonne ou résidentielle	Tour & Taxis
	Sens Unique (Limité)	Rue Herkoliers (SUL), chaussée de Jette
	Arceaux ou box à vélos	Arceaux à Ribaucourt, rue Ulens, rue de Ribaucourt
	Vélos partagés (stations fixes ou autre)	Stations Villol : boulevard Léopold II, rue Herkoliers, place Saintelette
	Pistes cyclables	Boulevard Léopold II, rue Picard, avenue Jean Dubrucq, boulevard Belgica + rue cyclable sur certains tronçons du boulevard Léopold II (chaussée de Jette par ex.)
	Site propre	N256, rue de l'Armistice, boulevard Belgica
	Lignes de bus, tram, métro, train	Les élèves devront indiquer sur la carte les arrêts croisés + le type de transport (bus, tram, métro, train)
	Voitures partagées (stations fixes ou autre + taxis)	Stations Cambio : entrées du parc Elisabeth (5), Tour & Taxis, rond-point Charles Woeste
	Grands parkings (publics ou privés)	Boulevard Léopold II n°22, Tour & Taxis
	Places de parking spéciales (PMR, électrique, CD...)	Places pour voitures électriques : rue de Ribaucourt, rue Ulens
	Sens uniques	Rue Herkoliers, chaussée de Jette

Conseil : imprimez l'annexe 1 – rappel des règles d'or.

Remarque : ces observations datent de 2024 et peuvent évoluer avec le temps.